

GDR NoST

Atelier « Critique du droit, critique des sciences », co-organisé par Volny Fages, Jérôme Lamy et Olivier Leclerc.

<http://www.nost.fr/ateliers-nost-2016-2017/une-approche-theorique-critique-du-droit-critique-des-sciences-atelier-nost-cachan-toulouse-saint-etienne/>

Compte-rendu de la première séance de l'atelier

Ce document rend compte brièvement de la première séance de l'atelier « Critique du droit, critique des sciences » du GDR NoST et expose la forme que pourrait prendre le travail dans l'atelier à l'avenir.

La première séance de l'atelier « Critique du droit, critique des sciences » du GDR NoST s'est tenue le 8 juin 2017, de 10h00 à 13h00, à l'ENS Paris-Saclay, sur le site de Cachan. Etaient présents environ une quinzaine de personnes. Merci à toutes celles et ceux qui ont pu être présents, et nous espérons que d'autres pourrons nous rejoindre.

1. Le déroulement de la séance du 8 juin 2017 :

Au cours de la première séance, les trois co-animateurs de l'atelier ont présenté des éléments de réflexion sur ce qui leur paraissait pouvoir constituer la matière de l'atelier. Deux présentations ont été faites, l'une par Volny Fages et Jérôme Lamy, l'autre par Olivier Leclerc. Vous trouverez ci-joint les supports visuels utilisés. Ces présentations ont été suivies d'une première discussion sur les orientations que pourrait prendre l'atelier dans le futur. Le temps consacré à cette discussion a été d'environ 30 minutes. Les échanges ont pu se poursuivre informellement au cours du buffet servi sur place vers 13h00.

Cet échange collectif a été suivi d'une réunion des co-animateurs. Au vu de l'ensemble des suggestions exprimées par les personnes présentes, les co-animateurs de l'atelier proposent de retenir les principes de fonctionnement suivants :

2. Prochaines séances de l'atelier :

Nous proposons d'organiser des séances de l'atelier, sur le format d'un séminaire, au rythme de deux séances par an. En tenant compte de la durée prévue du GDR, nous disposerions d'encore quatre séances. Celles-ci auraient lieu aux périodes suivantes : décembre 2017, juin 2018, décembre 2018, juin 2019.

Ces séances dureraient 3 heures, elles seraient organisées à Paris (Cachan ?). Chaque séance serait assurée par un.e intervenant.e. Il conviendrait de conserver un temps important pour la discussion, cette dernière étant introduite par un.e discutant.e.

Au cours de la séance du 8 juin 2017, nous avons déjà recueilli un certain nombre de suggestions d'interventions pour ces séances. Pour l'instant, nous faisons la liste de ces propositions. Nous prions toutes les personnes qui n'ont pas pu être présentes de nous adresser des suggestions d'intervention si elles le souhaitent. Cela fait, nous disposerons d'une liste complète, parmi laquelle il nous sera nécessaire de choisir, le nombre des interventions étant limité.

Nous reviendrons vers les intervenants pressentis, et vers vous tous, rapidement pour fixer au moins

la prochaine séance de l'atelier (vers le mois de décembre 2017).

3. Séminaire résidentiel

Nous proposons d'organiser un séminaire résidentiel de 3 jours destiné à présenter et discuter des textes significatifs pour les pensées critiques sur le droit et sur les sciences. Ce séminaire résidentiel aurait pour objectif de nous familiariser avec des textes qui paraissent importants aux participants. Pour chacun de ces textes, les participants au séminaire exposeraient son contenu, contexte d'écriture, auteur, intérêt et enjeux, postérité, etc. La sélection des textes pertinents et la construction du canevas de présentation serait discutée collectivement au cours des séances de l'atelier.

Ce séminaire aurait lieu au tout début du mois juillet 2019. Il se tiendrait au château de Goutelas (département de la Loire), lieu marquant de l'émergence du mouvement Critique du droit en France.

Les textes présentés lors de ce séminaire résidentiel auraient vocation à trouver place dans un recueil de textes (*reader*), assortis d'une présentation en quelques pages par les participants au séminaire. Ce *reader* pourrait constituer un volume de référence et offrir une base de connaissance commune au-delà des disciplines de rattachement des personnes inscrites à l'atelier. Nous souhaitons que ce *reader* puisse être publié, sur support papier et/ou en ligne.

V. Fages,
J. Lamy,
O. Leclerc

A faire par les personnes inscrites à l'atelier :

- proposer éventuellement une intervention lors des séances du séminaire (voir point 2).
- rester vigilant à l'annonce de la prochaine séance de l'atelier, qui devrait avoir lieu vers le mois de décembre 2017.